HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie: 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 23 avril 2021

Mme VALDENAIRE Sylviane, Maire.

Ms VERBAERE Ludovic, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel, Adjoints.

M. CLAUDEL Hubert, conseiller délégué

Mmes Ms DAVAL Jean-Luc, LAMBERT Myriam, MORITZ Marie-Hélène, GALMICHE Daniel, HELLE Evelyne, conseillers municipaux.

Absente : Mme PEREAUX Laurence

Mme HELLE Evelyne a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 3-2021/04/122 : Réfection de l'ouvrage d'art - route de la Côte Renard au lieu dit La Pile : Choix de l'entreprise :

Madame le Maire rappelle que, dans le cadre de la réalisation des travaux de réfection de l'Ouvrage d'Art – route de la côte Renard, au lieu dit « La Pile », la commune a confié une mission de maîtrise d'œuvre à l'Agence Départementale INGENIERIE 70 afin d'accompagner la commune durant le déroulement du projet (études/consultation/travaux) par délibération 3-2021/03/115 du 22 mars 2021.

Suite à la consultation des entreprises, Madame le Maire présente le rapport d'analyse des offres réalisé par INGENIERIE70 pour le compte de la commune.

Il en ressort que l'offre de l'entreprise PEDUZZI située à SAINT AMÉ, est l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères du règlement de consultation.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré, par VOIX POUR : 9 CONTRE : 1 Abstention : 0

- APROUVE le choix de l'entreprise PEDUZZI comme attributaire du marché pour un montant de 54 782,00 € HT. soit 65 738,40 € TTC.
- AUTORISE Madame le Maire à signer le marché relatif aux travaux de réfection de l'Ouvrage d'Art route de la côte Renard, au lieu dit « La Pile », conclu avec l'entreprise PEDUZZI ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Questions diverses:

- Pavoisement le 25 avril 2021 et lecture du message de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.
- Information de l'Audit des bâtiments communaux le 28 avril 2021.

Vu pour être affiché le 30 avril 2021 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 26 avril 2021

La Maire,

White in the VALDENAIRE

White in the VALDENAIRE

White in the VALDENAIRE